PEIPIN

Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°41 - ÉTÉ 2018

www.peipin.fr

Éditorial

Retrouvez-moi sur Twitter
@MaireDePeipin

Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Vous en avez tous été témoins, ces trois dernières semaines ont été particulièrement agitées à Peipin.
Tout a commencé dans la nuit du 11 au 12 juin par une série d'incendies criminels : des feux de poubelles qui ont détruit une dizaine de conteneurs dans la rue des Écoles et à côté de la Poste, les enclos où ils étaient disposés, trois candélabres, la voirie (bitume, trottoirs) ainsi que plusieurs véhicules (voitures, scooter, camionnette) de particuliers. Les feux étaient si intenses qu'il a fallu évacuer en pleine nuit les habitants d'un immeuble. L'enquête est toujours en cours et les experts des assurances sont venus faire les constats mais, même si les assurances acceptent de dédommager une partie des dégâts — ce qui n'est absolument pas garanti —, le reste à charge (franchises, coefficient de vétusté, etc.) tant pour les particuliers victimes que pour la commune sera très important. Sans compter les soucis que cela occasionne, l'énergie perdue à remplacer les biens ou à les faire réparer, et la (très) mauvaise image pour notre village. Et bien entendu, au bout du compte, tous les frais qui incombent à la commune seront payés par nos impôts.
J'avoue que c'est par moments décourageant de subir ce genre d'événement. Les agents communaux, comme les élus, passent leur temps à essayer de faire tourner la collectivité du mieux qu'ils le peuvent, à l'entretenir avec nos moyens limités, car vous savez que nous traînons une dette colossale qui obère durablement nos capacités financières ; nous nous évertuons depuis quatre ans à tout faire pour redresser les finances, nous faisons toutes les économies possibles, nous essayons de développer l'activité économique et l'habitat (mesures structurelles qui porteront leurs fruits à moyen et long terme) et en une nuit, les efforts de parfois toute une année sont balayés par de sombres crétins qui ne trouvent rien de plus amusant que mettre le feu au mobilier urbain.
Décourageant aussi est le problème des Gens du voyage. Car oui, c'est un problème et même un gros problème. J'en profite d'ailleurs pour faire passer un message à destination de tous. Que les choses soient claires, une bonne fois pour toutes : nous n'invitons jamais les Gens du voyage à venir sur notre commune, contrairement à ce qu'un automobiliste énervé nous a hurlé au visage alors que nous étions sur place mon premier adjoint et moi, un dimanche après-midi, essayant avec les gendarmes de faire en sorte que leur arrivée se passe sans trop de heurts. Je m'adresse particulièrement à ce citoyen qui est visiblement très prompt à juger et qui j'espère lira ces lignes : figurez-vous, monsieur, que nous n'avons pas le choix. Les Gens du voyage s'imposent et nous devons faire avec, parce que nous n'avons pas les moyens de nous opposer à leur installation, ni nous, ni les forces de l'ordre. Figurez-vous également qu'en général, mes adjoints et moi préférons profiter de notre dimanche au calme et en famille plutôt que le passer sur place jusqu'à 22 heures (comme cette fois-là, et tant d'autres les années précédentes) à négocier le peu qu'il est possible de négocier et à prendre sur nous pour apaiser les esprits. La prochaine fois, monsieur, plutôt que de proférer des insanités par la fenêtre de votre voiture, faites donc preuve d'un peu de courage, de civisme et d'implication. Arrêtez-vous et venez nous aider à gérer l'événement. Nous verrons alors ce que vous savez faire.
À ce sujet toujours, vous avez sans doute tous lu l'entretien que j'ai accordé à La Provence suite à cette arrivée des Gens du voyage et à leur installation sauvage (vous pouvez le retrouver sur le site internet de la commune). Je me rends compte que ce jour-là, submergé par la colère, j'ai oublié les règles de la diplomatie. Mais je ne regrette rien de ce que j'ai dit, parce que c'est la stricte vérité d'une part et que, d'autre part, il arrive un moment où les choses doivent être franchement posées.
Il faut que vous sachiez que la loi dont se prévalent les Gens du voyage pour s'installer de force sur des terrains privés ou communaux date de juillet 2000, et qu'elle ordonne à chaque département de créer au moins une aire de grand passage capable d'accueillir deux ou trois cents caravanes. Et que par défaut, dans le cas où ces infrastructures n'existent pas, les Gens du voyage sont « fondés » à s'installer où ils le peuvent. Ce que cette loi inique (c'est-à-dire injuste et inéquitable) ne prévoit pas en revanche, dans le cas où un département comme le nôtre, pour x raisons, ne parvient pas à créer cette ou ces aires de grand passage, c'est le règlement des frais que leur installation génère, tant pour les collectivités que pour les particuliers ou les agriculteurs, et que les Gens du voyage devraient pourtant assumer comme tout citoyen de ce pays. Il s'agit là d'un véritable vide juridique — et c'est tout l'objet de ma critique — dans lequel les Gens du voyage s'engouffrent et duquel ils profitent pour ne rien payer (ou le minimum du minimum) : ni l'eau, ni l'électricité, ni les poubelles, ni les rejets d'eaux usées, ni le dédommagement pour les terrains qu'ils occupent. Tout cela reste à notre charge, à nous les sédentaires, sans compter les dégâts qu'ils occasionnent parfois (comme c'est déjà arrivé à Sisteron, Château-Arnoux, Mison, Mallemoisson, Volonne, etc.).

Dans ce tableau, tout n'est pas complètement noir. Depuis presque deux ans maintenant, Sandrine Cosserat, le maire de Volonne (avec les présidents des communautés de communes et des communautés d'agglomération du département) a

pris le dossier à bras-le-corps pour tenter de le faire avancer. Les choses ne sont pas simples : trouver un terrain qui convienne, de préférence le long de la Durance, est loin d'être évident (surface, accès et aménagement des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité). Ceci pour l'aspect pratique. L'autre aspect, politique, est également un problème. On ne va pas se le cacher : aucun élu (ni les citoyens qu'il représente) ne veut de cette aire de grand passage sur sa commune. C'est donc un double défi auquel nous devons faire face et que nous devrons résoudre, en dépit de tous ces obstacles. Mais pourquoi, me direz-vous, est-ce aux collectivités territoriales de le résoudre ? Tout simplement parce que le gouvernement précédent, dans le cadre de sa détestable loi NOTRe, nous a subrepticement transféré cette compétence.
Il faut malgré tout espérer que nous parviendrons à régler cette situation en 2019, de façon à ce que désormais, à Peipin comme dans tout le département, nous retrouvions notre sérénité. En attendant, je vous souhaite de passer un excellent été et de profiter pleinement des beaux jours.

À noter

Depuis le 1er avril 2018

VOS NOUVEAUX SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La municipalité de Peipin a confié à la Société des Eaux de Marseille (SEM) la gestion des services d'eau et d'assainissement de la commune depuis le 1er avril 2018, pour une durée de 15 ans. La SEM va ainsi assurer la production et la distribution d'eau potable et couvrir l'intégralité de la chaîne de collecte et traitement des eaux usées afin de rejeter une eau propre, sans impact sur le milieu naturel. La SEM devient l'interlocuteur unique des usagers Peipinois pour les services essentiels de l'eau et de l'assainissement.

Groupe Eaux de Marseille

N° Cristal 0 969 39 40 50
APPEL NON SURTAXE
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Antenne de Forcalquier - Quartier Beaudine
04300 FORCALQUIER - Ouverture **les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h15**

rendez-vous sur eauxdemarseille.fr

Serviceclients@eauxdemarseille.fr

Société des Eaux de Marseille
Centre Service Clients
TSA 50264 - 13862 VITROLLES Cedex 9

VOTRE SERVICE CLIENTS EN PERMANENCE À VOTRE ÉCOUTE

Centre Services Clients, accessible via un numéro Cristal non surtaxé : le 0969 39 40 50.

30 conseillers sont à votre disposition toute l'année pour répondre à partir de ce numéro unique à toutes vos questions, qu'il s'agisse d'abonnement, de consommation, de facturation de règlement ou de tout problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

En dehors des horaires habituels (8h à 19h et 9h à 12h le samedi), **le numéro du service d'astreinte de la SEM est le : 04 91 83 16 15.**

L'intégralité de ce service est également accessible en ligne sur le site eauxdemarseille.fr

OBLIGATION LÉGALE : DÉBROUSSAILLEZ VOS TERRAINS !

Alors que l'été est déjà là, le ministère de l'Intérieur rappelle qu'en matière de lutte contre les feux de forêts, le débroussaillement des terrains autour des habitations est parfois obligatoire, notamment dans tous les départements des régions Nouvelle-Aquitaine, Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le débroussaillement consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie (abords des bois et forêts).

L'opération consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles, etc.) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations.

Par conséquent, pour limiter le combustible dont le feu pourrait se nourrir, le ministère recommande de :

- **procéder à l'élagage des arbres et arbustes ;**
- **éliminer les déchets végétaux (branchages, herbes coupées,etc.) ;**
- **bien ratisser les sols (aiguilles de pins, feuilles mortes, etc.).**

Ce débroussaillement des terrains permet également de mieux protéger les biens et les habitations tout en facilitant le travail des pompiers en cas d'intervention.

PÉRIMÈTRE DU DÉBROUSSAILLEMENT

Le périmètre du débroussaillement dépend de la nature du territoire où vous habitez. La commune de Peipin est classée en zone rurale, l'obligation de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée :

- **sur une profondeur de 50 mètres autour de votre habitation ;**
- **le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.**

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillement, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété. Il peut aussi réaliser lui-même les travaux. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillement sont à sa charge.

RAPPEL DES SANCTIONS ENCOURUES

Si cette obligation de débroussaillement n'est pas respectée, la commune peut mettre en demeure les propriétaires qui ont alors un mois pour exécuter ces travaux.

À défaut, le maire fait exécuter d'office les travaux à vos frais.

Vous risquez par ailleurs une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé.

En cas de non-respect des règles de débroussaillement, votre assureur peut vous appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 € si des dommages ont été causés par un incendie.

CANICULE : LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

La canicule peut mettre notre santé en danger

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- cela dure depuis plusieurs jours.

Enfant et adulte

COMPRENDRE :

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

- Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.
- Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

AGIR :

Je bois beaucoup d'eau et…

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses ;
- Je ne reste pas en plein soleil ;
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur ;
- Je ne consomme pas d'alcool ;
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même ;
- Je prends des nouvelles de mon entourage ;
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Personne âgée

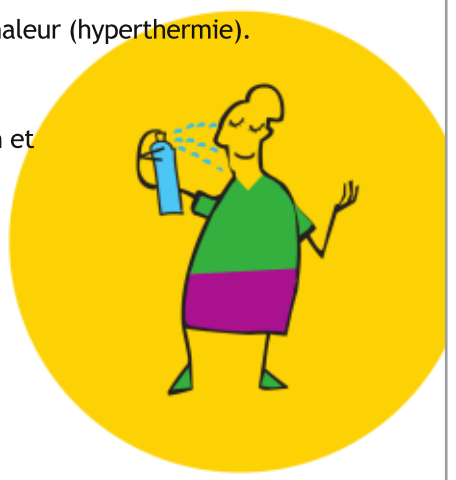

COMPRENDRE :

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

- Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.
- La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

AGIR :

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes ;
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé ;
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur ;
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe…) ;
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour ;
- Je ne consomme pas d'alcool ;
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage ;
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de Peipin - 04 92 62 44 17 - mairie@peipin.fr), Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur appelez immédiatement les secours en composant le 15

CHATS ERRANTS : VERS UNE SECONDE CAMPAGNE DE STÉRILISATION

La commune va lancer une deuxième campagne de stérilisation en partenariat avec l'association 30 millions d'amis. Grâce à la première campagne, 25 chats errants ont été stérilisés et identifiés, ce qui a réduit la prolifération des félins et de leurs nuisances. La totalité des frais vétérinaires est subventionnée par l'association.

Cette campagne de stérilisation concerne uniquement la population de chats errants et ne se substitue en aucun cas aux obligations de chaque propriétaire pour leurs propres animaux domestiques.

La commune dispose de deux cages de capture qu'elle met à votre disposition pour procéder à la capture et emmener le chat chez le vétérinaire.

Contactez la mairie pour signaler la présence de chats errants et faire connaître les personnes suceptibles de procéder à leur capture (04 92 62 44 17 - mairie@peipin.fr).

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX NUISANCES SONORES

Extrait de l'Arrêté Préfectoral n°2001-1470 relatif à la lutte contre les nuisances sonores (document accessible sur le site de la commune http://www.peipin.fr/informations-pratiques/lutte-contre-les-nuisances-sonores/)

Rappel concernant les activités non professionnelles :

Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 8h30 à 12h00 et de 14 à 20h du lundi au samedi inclus ;
- 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés.

RAPPEL SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À 1H

Pour la période estivale, depuis début mai, l'éclairage public de la commune, hormis le périmètre de la RD 4085, s'éteint à 1 heure du matin. Pour la fête de l'été et pour les trois jours de la fête votive, les rues du village resteront illuminées toute la nuit.

De plus, du 20 juin au 15 août, tous les mardis soir, à l'occasion des concours de boules, l'éclairage public de la Place du Bon-Vent reste allumé jusqu'à 2 heures du matin.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CANINE SISTERONAISE CHENIL - REFUGE - SPA

Lors du conseil municipal du mois de juin, une convention entre la commune et la SPA de Sisteron a été adoptée. Dorénavant, les Peipinois pourront emmener au chenil de Sisteron les chiens errants trouvés sur le territoire de la commune, après avoir pris contact par téléphone.

Si l'animal capturé présente des blessures nécessitant des soins vétérinaires, la commune s'engage à emmener le chien chez un vétérinaire avant son arrivée au chenil.

L'association canine sisteronaise, ouverte tous les jours de 8h à 12h, s'engage à accueillir les chiens et à les héberger, à tenir à jour un registre indiquant les entrées et le devenir des animaux. Le refuge n'accueille pas les chats errants.

En contrepartie de la prestation, la commune doit régler une cotisation d'adhésion annuelle calculée sur la base de 1,30 € par an et par habitant, ce qui pour notre commune représente une somme de 1 930 € par an (la moitié pour l'année 2018).

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

Le numéro d'astreinte de la mairie est repris par les élus (maire et adjoints).

NUMÉRO ASTREINTE ÉLUS : 06 80 95 95 55

Ce numéro est disponible pour les administrés afin de signaler toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie de Peipin :

Lundi : 10h à 12h et 13h45 à 17h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 13h45 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h

LA GRAND RUE SERA COUPÉE DU 2 AU 19 AOÛT 2018

Conformément à l'arrêté municipal N°128/juin18 octroyant une autorisation de voirie et de circulation, un administré est autorisé à réaliser la réfection de sa toiture avec route coupée à compter du jeudi 2 août jusqu'au dimanche 19 août 2018.

Dans la mesure du possible, la circulation sera rétablie tous les soirs de 20h à 8h et du vendredi 20h au lundi 8h.

NOUVEAU LOTISSEMENT : 24 LOGEMENTS À L'HORIZON 2020

La SCCV le Grand Champ a obtenu un permis de construire le 10 novembre 2016 pour la réalisation d'un programme de logements locatifs à loyer modéré comprenant 18 logements individuels et 6 logements collectifs.

Cette opération est faite au profit de la Société Erilia. Une ouverture de chantier a été déposée le 16 mars 2018. Actuellement sur le terrain est positionnée une conduite appartenant au Canal de Provence. Cette conduite va être déplacée sous l'emprise du futur trottoir. La livraison des logements est prévue dernier trimestre 2019 pour une mise en location début 2020. Durant les travaux, trois candélabres seront retirés. Le reste de la rue des Églantiers sera éclairé malgré tout.

Vous pouvez retirer un dossier de demande de logement social Cerfa n°14069*02 en mairie ou sur internet avec le n° de Cerfa.

Le dossier devra être envoyé à Agence ERILIA - 40, Avenue Jean Jaurès - CS 80055 - 05002 GAP Cedex.

NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Les nouvelles commandes de documents adulte et jeunesse (bandes dessinées et mangas) sont arrivées récemment à la bibliothèque. Les livres sont à votre disposition sur les différentes tables des nouveautés et la liste des titres est consultable sur place, ainsi n'hésitez pas à réserver celui qui vous intéresse s'il n'est pas disponible. Une autre commande sera effectuée au début de l'été afin de vous proposer des lectures estivales à emporter dans vos valises !

Si vous avez des demandes particulières de documents, prenez le temps de les noter dans le cahier de suggestions mis à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque ; si l'ouvrage n'est pas acheté, il pourra éventuellement être prêté par la bibliothèque départementale.

Côté presse : De nouveaux abonnements ont été souscrits

Trois nouvelles revues vous sont désormais proposées : une en section jeunesse et deux en section adulte. Les premiers numéros sont déjà disponibles et attendent d'être consultés ! Voici les titres : *Le Monde des ados pour la jeunesse* - *Mon jardin & ma maison* et *Psychologies magazine* pour les adultes.

Rappel : pour chaque abonnement le dernier numéro est positionné sur le présentoir et ne peut être consulté que sur place ; les numéros précédents se trouvent derrière le volet et peuvent être empruntés.

Avis de recherche !

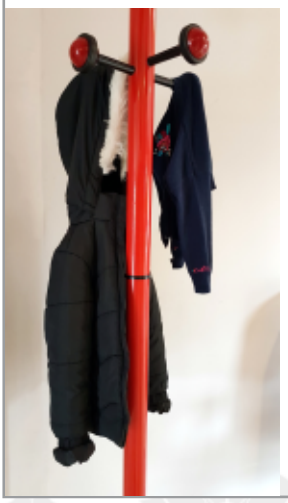

Un **anorak noir** avec fourrure blanche sur la capuche (taille 5/6 ans), ainsi qu'un **gilet bleu** marine avec des fleurs en couleur brodées sur les manches (taille 3 ans) ont été oubliés en section jeunesse. En attendant de retrouver leurs propriétaires, ils patientent sur le porte-manteau à l'entrée de la bibliothèque.

Fermeture estivale

La bibliothèque municipale sera fermée du

30 juin 2018

au

22 juillet 2018.

N'oubliez pas de venir faire le plein de lectures avant !

DES NOUVELLES DU PÉRIBOUILLE

L'accueil du matin

Les enfants sont accueillis par Hadda et Karine. Le matin est un temps de réveil où il est proposé des jeux de société, de construction ou des jeux de mimétismes, ainsi qu'une activité manuelle. Pour la fête des mères, Karine a proposé aux enfants de fabriquer un étui pour téléphone portable et pour la fête des pères, un pot à crayons.

L'accueil du soir

Après la fin des cours, Florence, Hadda et Steven partagent le goûter sorti du sac avec les enfants, puis, différents groupes sont formés : accompagnement aux devoirs les lundis et jeudis, projet autour du livre en collaboration avec la bibliothèque les mardis, fabrication d'objets en recyclage (moulin à vent, hôtel à coccinnelle) pour décorer le potager et jeux extérieurs. Une exposition sur le projet « Autour du livre » aura lieu le mardi 3 juillet 2018 dans la salle BCD (seront exposés les travaux réalisés par les enfants).

Le bureau sera ouvert du lundi 27 au vendredi 31 août 2018 pour les inscriptions à la cantine et au périscolaire.

NOTRE VOYAGE À SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE

« Nous sommes partis en bus de Peipin pour aller à Saint Michel l'Observatoire le 12 mars 2018. Quand nous sommes arrivés, nous avons visité les chambres et nous nous sommes installés. Ensuite nous sommes allés jouer dans les champs autour des bâtiments au moment du pique-nique. L'après-midi, dans le sidérostat, on a vu des images des planètes du système solaire et on a fait leur « carte d'identité ». Puis nous sommes allés au planétarium voir les constellations qu'on allait observer le soir.

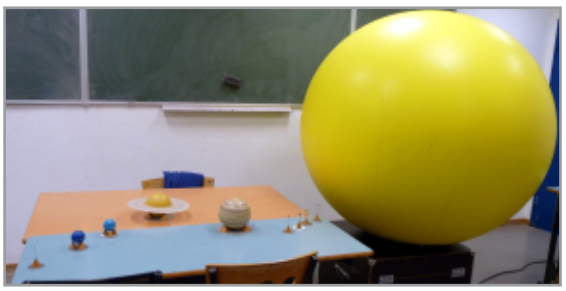

En salle de classe, un monsieur nous a expliqué la rotation et la révolution de la Terre et le soir nous sommes allés voir les constellations au télescope de 21h à 23h.

Le lendemain, nous avons fait des observations du soleil : au télescope et « en vrai » avec des lunettes spéciales. Et enfin, nous sommes retournés au sidérostat et on a appris plein de choses sur le soleil. On a même essayé de représenter la distance entre les planètes en marchant et en se plaçant à différents endroits pour représenter les planètes en partant du soleil. On s'est arrêté à Mars : après c'était trop loin !

Dans le bâtiment à côté du dortoir il y avait la cantine où nous avons mangé deux repas et un petit déjeuner. Le premier jour, à midi, c'était différent car nous avons pique-niqué.

Il y avait aussi une boutique de souvenirs où nous avons acheté des cartes, des yoyos, etc. Nous sommes rentrés à l'école de Peipin le 13 mars à 16h15. C'était super ! »

Les élèves de CM1 - CM2.

LA CLASSE DES MOYENS-GRANDS DANS LE CHAMPSAUR

Du 3 au 6 avril, 22 enfants de moyenne et grande section sont partis à Pont-Du-Fossé au centre le Brudou, accompagnés de Béatrice, Karine, Martine et Claudine. Au programme : visite d'une chèvrerie, moulage et dégustation de faisselles, activités autour des animaux avec la ferme pédagogique « La Colline des Lutins », promenade dans le parc national des Écrins avec observation à la longue vue et balade en raquettes, visite du village. La journée, le temps nous a permis de profiter des activités à l'extérieur et le soir, nous avons apprécié les veillées au coin du feu.

Une très belle expérience pour ces enfants de 4 à 6 ans qui ont pour la plupart vécu leur première aventure loin de la maison !

LES CE1 DE PEIPIN DANS LES ÉCRINS !

La classe découverte des élèves de CE1 à Pont-du-Fossé (05) a été une réussite ! Les enfants s'étaient bien préparés et ont vécu l'aventure à fond accompagnés de Romane et Céline. Ils se sont installés dans le centre du Brudou, à l'étage au-dessus de la classe des MS-GS et ont très vite pris leurs repères.
La pluie a écourté la grande randonnée qui s'est donc terminée au coin du feu pour manger et discuter au chaud. Un grand soleil a accompagné la journée au jardin pédagogique d'Annabelle à La Motte en Champsaur. Les enfants ont appris des techniques de jardinage et compostage.

Les enfants ont aussi remonté le temps à travers la visite d'une maison-musée et d'une école d'autrefois. Ils ont vu des vêtements, du mobilier, des objets usuels du début du siècle et ils ont vécu une matinée de classe assis à des pupitres avec écriture à la plume et à l'encre !

Depuis le retour, la classe a planté dans le jardin de l'école et organise une exposition sur l'évolution de l'école à travers le siècle avec le soutien des archives départementales qui sera présentée du 18 au 29 juin à l'école de Peipin.

FÊTE DU PRINTEMPS

Vendredi 20 avril a eu lieu la traditionnelle fête du printemps de l'école de Peipin. Petits et grands ont défilé dans le village sur le thème des fleurs par une température estivale ! De retour à l'école, de nombreux parents et des résidents de l'Ehpad ont assisté à la chorale des enfants. Un copieux goûter a clôturé l'après-midi festive, annonçant le début des vacances de Pâques.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le spectacle de l'école a eu lieu vendredi 22 juin. Parents et amis sont venus applaudir les enfants de la petite section au CM2 qui leur ont présenté un spectacle riche et varié : danses, chants et théâtre. Les grillades ont ensuite rassemblé plus de 100 personnes qui ont joint l'utile à l'agréable : participer au financement des projets de l'école et partager un moment convivial lors d'une belle soirée estivale !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

LA COMMUNE DOTE LA CANTINE D'UNE TRANCHEUSE À PAIN

En 2017, un agent de restauration scolaire a eu un accident de travail en coupant le pain à destination des enfants.

L'objet du délit était une guillotine à pain, sans sécurité, et l'agent s'est coupé le doigt.

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence scolaire est revenue à la commune et monsieur le maire ainsi que les élus ont décidé, pour prévenir tout nouvel éventuel accident, d'acquérir une machine à pain automatique.

Elle est conçue en acier inoxydable pour faciliter l'entretien, avec un socle mobile tout inox et un panier récupérateur. Ce robot coupe permet de réaliser 180 tranches de pain à la minute de 8 à 80 mm d'épaisseur avec une régularité parfaite. Gain de rapidité donc pour nos agents de restauration scolaire ! Un système de sécurité infrarouge au niveau de l'ouverture d'évacuation arrête automatiquement le moteur si on y introduit la main. Sécurité maximum donc !

Pour information, cette acquisition se monte à 2 655 € TTC.

FÊTE VOTIVE
les 10, 11 et 12 août 2018

SAMEDI 11

14h

CONCOURS DE PÉTANQUE *

17h

JEUX D'ENFANTS
Goûter offert

19h30

REPAS
le menu et les tarifs vous seront communiqués unltérieurement

20h

CONCERT
THE SPRING ROCK BAND

21h30

HAUTE TENSION ET SON CABARET NOUVELLE GÉNÉRATION

COMITÉ DES FÊTES

VENDREDI 10

21 h 00

DJ NUIT BLANCHE

DURANT LES 3 JOURS

Attractions foraines

buvette et restauration

* Concours de pétanque

Inscription : 10 € / équipe
GAIN : 100 € + mise

DIMANCHE 12

12h

APÉRITIF
offert par la municipalité

13h

REPAS AÏOLI

Apéritif - Aïoli - Fromage - Dessert -Café - Vin compris

Inscriptions repas jusqu'au 7 août :
04 92 62 47 17 ou 06 82 83 12 80
Enfant 3 à12 ans : 13€ - Adulte : 20€

14h30

CONCOURS DE PÉTANQUE *

17h

JEUX POUR ENFANTS AVEC GOÛTER offert par le Comité

21h

SOIRÉE DJ
DISCO MOBILE VARIÉTÉS

GRAND MÉCHOUI DES PORTES DU JABRON

LE 15 AOÛT 2018 SUR LA PLACE DU BON-VENT À PARTIR DE 11h30

Apéritif - Crudités - Agneau de Sisteron - Frites - Fromage - Fruits - Vin - Café

Tarif : 25 € - Contacts : M. Bouchet au 04 92 62 45 80 et M^me^ Orttner au 04 92 62 48 78

FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX DES ALPES DU SUD

Les Foyers Ruraux Alpes du Sud repensent leurs formations des Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs (BAFD), en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de permettre un accès à la formation au plus grand nombre, les Foyers Ruraux Alpes du Sud proposent des formations en externat sans pour autant diminuer la qualité des contenus.

Le mouvement des Foyers Ruraux, soucieux de permettre aux jeunes de s'impliquer dans un monde rural en pleine métamorphose, propose des formations BAFA/BAFD. Ces formations ne doivent pas être envisagées seulement comme l'accès à un emploi saisonnier, mais avant tout comme favorisant l'épanouissement et l'émancipation des individus, et de permettre à terme une redynamisation de nos territoires ruraux par l'implication de nos jeunes en tant que militants associatifs et acteurs de leurs territoires.

Un coût de formation compris entre 250 et 350 €. En délaissant le modèle de l'internat au profit de l'externat, la Fédération des Foyers Ruraux Alpes du Sud réduit ainsi le coût de ces formations de façon à les rendre accessibles à tous.

Des formations repensées localement avec les acteurs territoriaux. Plus qu'une programmation de formations, nous avons voulu en partenariat avec les acteurs locaux répondre aux besoins des territoires et des professionnels.

Des formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. Les formations concernant le BAFD s'organiseront en fonction des demandes et seront localisées pour répondre aux mieux aux réalités des stagiaires souvent en exercice. Une est d'ores et déjà en cours de finalisation, potentiellement prévue sur le secteur de Ste Tulle (sud 04) : il reste encore des places.

Pour aller plus loin :

Visiter, s'informer, s'inscrire : http://www.foyersruralxpaca.org/

Partager, communiquer : https://www.facebook.com/ffrasbafa/

Ecrire : Bafa.d.ffras@gmail.com

Parler: 06 44 89 66 15

3 bis, Place de la Mairie 04200 PEIPIN
Tél : 04 92 61 36 32
N° SIRET : 326 284 767 00067
Courriel : FFRAS@orange.fr
Association agréée Jeunesse Éducation Populaire

L'USCAP : une saison pleine de promesse… pour la prochaine !

Encore 169 licenciés dans notre association Union Sportive Châteauneuf Aubignosc Peipin

De 5 à 77 ans
9 équipes en compétition féminines et masculines
69 % d'enfant de 5 à 16 ans
138 joueurs
22 dirigeants
9 éducateurs

Pré-débutants et débutants :

25 enfants de 5 à 8 ans ont foulé la pelouse tous les mercredis après-midi pour s'initier à la pratique du foot-ball, encadrés par Théo, Tristan et Thomas. Ils ont pu participer à plu-sieurs plateaux où se rencontrent une dizaine d'équipes. Pas de résultat pour ces catégories mais de beaux moments de sport.

U11 (enfants de 9 et 10 ans)

22 enfants dans ce groupe, encadrés par Nicolas, Séverine et Gaby. En compétition, nos jeunes ont pour la plupart découvert le jeu sur demi-terrain avec 8 joueurs par équipe.

Ils ont pu participer à 24 rencontres sur la saison, ce qui leur a permis d'évoluer et de progresser ensemble.

U13 (enfants de 10 à 12 ans)

25 joueurs avec une présence, une solidarité et une implication extraordinaires. Nous avons donc inscrit 2 équipes en championnat, qui évoluent après la phase de brassage respectivement en poules de niveau Élite et Excellence.

De très bons résultats toute la saison pour cette catégorie encadrée par Séverine et de grands événements :

- la qualification en finale départementale du festival U13 ;
- la participation à 4 tournois, finissant
  - 4e au Brusquet,
  - 3e à Sablet (84),
  - 1er à Peipin
  - 1er à Ste Cécile Les Vignes (84).

U16 (enfants de 13 à 16 ans)

24 licenciés pour la plus jeune catégorie jouant à onze sur le grand terrain, encadrée par Thierry.
Pour la 2e année consécutive, les U16 terminent en tête de leur championnat avant le dernier match, avec un goal-average exceptionnel de plus 58 buts, aucune défaite après les brassages. Ils arrivent à se hisser jusqu'à la demi-finale de la Coupe des Alpes.

Seniors (à partir de 17 ans)

Une saison compliquée, avec des blessures et des absences, qui n'a pas permis à cette équipe d'avoir un groupe régulier tous les dimanches. Toutefois, avec une solidarité et un collectif solide, nous finissons 9e du championnat de District 2 (ancienne PHB)

Féminines (à partir de 15 ans et sans limite d'âge)

En entente cette saison avec l'équipe de VIVO 04 par manque d'effectif, elles restent présentes et engagées pour leur club formateur. Pour la saison prochaine, l'équipe reprendra sur son secteur et ses couleurs.

Tournoi de Pentecôte : les U13 soulèvent la grosse coupe !

Pour la première fois, nos U13 gagnent la 6e édition du tournoi de Pentecôte face à une belle équipe de Digne.

La deuxième équipe fait également un joli parcours en finissant à la 10e place.

Les U11 se placent fièrement à la 4e place.

Félicitations les enfants, vous nous avez régalés !

Nous sommes très fiers d'avoir organisé un tournoi d'une telle ampleur. 260 enfants et leurs familles sont venus découvrir le village, la zone d'activité et les commerces de notre commune. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à la grande réussite de cette manifestation. Ce sont plus de 40 bénévoles qui ont œuvré tour à tour à la mise en place, à la buvette, à la sandwicherie, aux crêpes, au terrain, à l'organisation, à la caisse, à la bonbonnière, à l'encadrement et autres : Gaël, Christian, Carine, Valérie, Isabelle, Thierry G, Didier, Christel, Roxane, Paloma, Justine, Sabrina, Jo, Greg, Valentin, Dorian, Théo, Denis, JC, Tristan, Mattéo, Micka, Marc, Patrick, Jérémy, Thierry, Sébastien, David, Sophie, Nelson, Amandine, Nicolas, Gaby, Magali et Alain.

De plus, nous avons eu la chance d'avoir parmi nous, une équipe d'arbitres officiels que nous saluons : Jean-Paul, Pierre, Christophe et Patrick. Cet événement n'aurait pas été possible sans eux !

La prochaine saison est déjà en marche avec la création d'une équipe U14 et une U19. Nous cherchons quelques nouveaux joueurs pour compléter les groupes existants : n'hésitez pas à prendre contact pour venir nous rejoindre.

Nous sommes très actifs sur notre site http://uscap.footeo.com/ ou sur Facebook @uscaPeipinFootball
USCAP Contact : 06 73 38 73 15 - Association loi 1901- Agrément jeunesse et sport - Affiliation FFF n°534156

VIDE GRENIER DU COMITÉ DES FÊTES LE 2 SEPTEMBRE 2018

Le Comité des Fêtes organise un **vide grenier dimanche 2 septembre sur la Place du Bon-Vent** de 6 h à 18 h.
10 € les 5 mètres, restauration et buvette sur place. Réservations au 06 82 83 12 80.

L'UTL, 38 DISCIPLINES DIFFÉRENTES ENSEIGNÉES EN 2018

L'année scolaire de l'UTL Durance Provence est terminée. Cette année encore elle a tenu ses objectifs ; pas moins de 38 disciplines différentes ont été proposées sous forme de cours, conférences, stages, ainsi que des événements ponctuels et incontournables : la dictée de l'épiphanie en janvier, cette année encore écrite à la plume, ce qui fait de cet événement un moment de grande convivialité et de retour en arrière pour certains. Les journées « Un temps ludique pour le plaisir » en mars ont été proposées sous une autre forme cette année, une journée consacrée à des activités autour du bien-être et du jeu, et une journée de rencontre entre UTL.

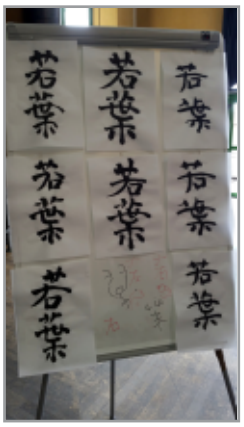

L'année a été marquée par notre changement de locaux, après quelques mois un peu difficiles, le déménagement a finalement eu lieu en avril, dans de très bonnes conditions et avec l'aide de nombreux adhérents. L'UTL se trouve maintenant dans la salle du Riou, (ancienne crèche) entièrement rénovée par la commune.

Les nouveautés proposées cette année ; cuisine japonaise, naturopathie et yoga du rire ont eu beaucoup de succès, et seront reconduites l'an prochain.

Nous vous attendons nombreux à notre journée « portes ouvertes » qui aura lieu le mercredi 12 septembre 2018. Tout au long de l'après-midi, vous pourrez échanger avec nos professeurs et découvrir les nouveautés de la rentrée.

Contact :

04 92 62 60 59
utldurance provence04@gmail.com

FB : UTL Durance-Provence
Site : www.utl-peipin.fr

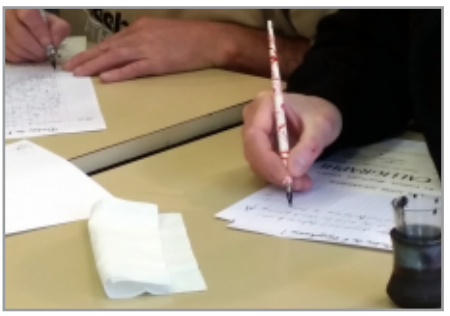

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le 15 mai 2018, les membres du club ont profité de leur sortie organisée à Saint-Martin de Crau, une journée réussie qui a débuté par la visite d'une manade avec promenade en charette au milieu des taureaux puis un repas succulent suivi d'un spectacle de raseteurs dans une arène. En fin de journée, les participants ravis sont rentrés dans la joie et la bonne humeur.

Ne ratez pas les prochaines sorties et manifestations du club :

- Jeudi 21 juin : sortie du club, repas au restaurant ;
- Samedi 14 juillet : soupe au pistou ;
- Samedi 18 août : paella.

Contacts : JOSIANE RICARD au 04 92 62 49 36
ou MAURICETTE DANEL au 04 92 62 48 60

NOUVELLE CEINTURE NOIRE AU KARATÉ CLUB DE PEIPIN

Le Club de karaté se porte bien : depuis la rentrée de septembre, le karaté traditionnel de style Shotokan est de nouveau enseigné à Peipin.

Fort d'un noyau de licenciés motivés et passionnés, le club compte une ceinture noire de plus dans ses rangs, en la personne de Pierre Gonin, 63 ans, qui a vu ses gros efforts récompensés.

Plus qu'un simple club sportif, le karaté peipinois puise dans la beauté de l'art martial pour que chacun trouve en lui des ressources insoupçonnées. Le corps et l'esprit ne font plus qu'un.

Petit rappel, les cours de karaté ont lieu le vendredi soir de 18h15 à 19h45 dans la salle des fêtes de Peipin.

N'hésitez pas à contacter Laurent au 06 12 32 41 81.

PEIPIN FOLK ATELIER DE DANSE ET MUSIQUE TRADITIONNELLES

Encore un bilan très positif pour 2017-18, tant au niveau des effectifs, de la fréquentation, et de la variété des ateliers.

Un nombre d'adhérents qui fluctue peu, et des danseurs très assidus sur les ateliers hebdomadaires du jeudi, lors des bals de fin de trimestre et pour les 3 manifestations dansantes de l'année. On peut surtout remarquer, la convivialité au sein de ce groupe et l'investissement personnel, qui permet un fonctionnement sans faille.

Notre dernière rencontre a eu lieu le jeudi 28 juin 2018, et a vu l'année se terminer, avec un petit repas partagé, et des danses jusqu'au soir. Notre groupe de musique « À l' Air Libre » a joué une partie de la soirée. Nous avions invité « Accord des cœurs », qui non seulement ont fait danser les « folkeux » mais nous ont présenté leur album CD auquel nous avons réservé un très bon accueil. Leur musique est de qualité, ils méritent tous nos encouragements.

Le 7 juin dernier, notre assemblée générale a eu lieu, Isabelle Drappier reste la présidente, Christiane Maillier est trésorière et Jocelyne Jullian est secrétaire. Sept membres supplémentaires ayant chacun un rôle spécifique viennent compléter le bureau.

Au programme donc, la préparation de la rentrée, reprise des ateliers dès le 6 septembre. Nous ne participerons pas au forum, car notre popularité se fait plutôt par le bouche à oreille et par les néophytes qui essaient de venir lors d'un bal voir ce qui se passe.
Également, la recherche et la mise en place des futures soirées dansantes avec stage d'après-midi ont beaucoup de succès.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide permettant à notre Association de fonctionner de façon très performante.

CONCERT GUITARE ET ACCORDÉON LE 8 JUILLET 2018

L'association Les Portes du Jabron organise un **concert de guitare et accordéon samedi 8 juillet en l'église de Peipin** à 17h.

Entrée au chapeau - Contact : M^me^ Orttner au 04 92 62 48 78

LES FUTURES VACANCES D'ÉTÉ

Le centre est ouvert du 9 juillet au 3 août de 7h30 à 18h30.

Les enfants seront accueillis par Marine pour les plus jeunes (« les explorateurs »), les moyens (« les aventuriers ») par Lidwine et Bruno la première quinzaine, puis Sylvie la 3e semaine et par Florence et Alan la dernière semaine. Pour les grands (« les grands voyageurs »), la première quinzaine par Sylvie et Alan, la 3e semaine par Alan et la dernière par Sylvie et Bruno.

Au programme de cet été : grands jeux inter-centres, jeux sportifs, activités culinaires, sans oublier les sorties ! La première et la troisième semaine, baignade au lac de la Germanette, la deuxième semaine festival d'Avignon. La dernière semaine, les plus jeunes iront à la ferme à Auzet découvrir les bisons, cerfs et autres lamas pendant que les plus grands iront explorer Arles et les expositions photos.

RETOUR SUR LES VACANCES DE PÂQUES

Pour la première fois l'accueil de loisirs a ouvert les 2 semaines des vacances. Le thème abordé était Cuba.

Nous avons accueilli une trentaine d'enfants la première semaine. Les enfants ont pu profiter des beaux jours pour découvrir l'athlétisme, le baseball, participer au grand jeu « Mission agents secrets : le vol des statuettes », nous avons été à la piscine à Digne-les-Bains, les grands ont endossé leur costume de journaliste et ont interviewé les personnes sur la commune, fait des recherches sur Cuba. Pour les plus jeunes ils ont construit leur Chevrolet, leur paillote et leur chapeau cubain.

La deuxième semaine, il y avait jusqu'à 17 enfants présents venant de toute la Communauté de communes.

Les enfants ont pu monter leur spectacle et l'ont joué devant les parents le jeudi soir, le vendredi les enfants ont passé la journée au club équestre.

Cette semaine a aussi été l'occasion de réaliser des jeux sportifs et découvrir les recettes culinaires de Cuba.

ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS

Cette année, durant les mercredis les enfants de 3 à 11 ans ont voyagé dans plusieurs pays : les États-Unis, le Canada, le Brésil et nous finissons par les Antilles.

Sur chaque période, les enfants ont pu découvrir des recettes de gâteaux, des activités manuelles, des activités sportives et des grands jeux autour du pays visité.

Les enfants ont pu venir soit à la demi-journée soit à la journée complète, avec ou sans repas.

L'année prochaine nous voyagerons au fil des contes.

Vous pouvez dès à présent et jusqu'au 6 juillet inscrire vos enfants pour la rentrée 2018/2019 au bureau des P'tites bouilles les mardis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 16h à 18h30 auprès de Caroline.

ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

SYDEVOM
www.sydevom04.fr

Maintenant, les petits emballages métalliques aussi se mettent au recyclage !

Les consignes de tri évoluent : les **petits emballages métalliques** sont **désormais acceptés au centre de tri pour être recyclés**. Grâce à la modernisation du centre de tri de Manosque et à la machine à courants de Foucault, ces petits emballages, refusés auparavant à cause de leur taille trop petite, peuvent désormais être triés et recyclés.

Ainsi, les dosettes de café et feuilles de papier alu, capsules et opercules de bouteilles et de canettes, plaquettes vides de médicaments et tubes en alu de sauces ou pommades pharmaceutiques sont désormais recyclables et doivent rejoindre les bacs jaunes de tri, en vrac, vidés et écrasés.

BON À SAVOIR
Une fois introduits dans la chaîne de recyclage, ces déchets sont broyés et fondus pour être reconditionnés à l'infini sous forme de chariots de supermarché, boules de pétanque, clefs, trombones, batteries de casseroles pour l'acier, et en pièces automobiles (carters), encadrement de fenêtres, fer à repasser et nouvelles canettes pour l'aluminium.

Quel rôle joue la machine à courants de Foucault dans le tri des déchets ?

Elle sépare automatiquement les matériaux métalliques des autres déchets. Concrètement, un cylindre sur lequel on a posé des aimants tourne à la vitesse de 2 000 tours par minute. Cette rotation rapide crée un champ magnétique qui va éjecter l'aluminium en dehors du flux des matériaux mélangés. Jusqu'à présent, ce système était surtout utilisé pour les gros emballages, comme les canettes ou les aérosols, mais depuis peu, il permet aussi de trier les contenants inférieurs à 7 cm (capsules, opercules de yaourts, barquettes en aluminium, etc).

Liste plus détaillée des déchets métalliques recyclable acceptés :

EMBALLAGES EN ALUMINIUM RIGIDE OU SEMI-RIGIDE :
- Canettes, conserves, barquettes, aérosols.

EMBALLAGES EN ALUMINIUM SOUPLE :
- Bouchons à visser, coiffes bouteilles, collerettes métalliques, capsules de bière ;
- Opercules de bouteilles/pots, emballages en alu type emballages de chocolat, beurre, fromage ;
- Tubes de peinture, tubes de crème.

EMBALLAGE EN ALUMINIUM SOUPLE COMPLEXE :
- Tubes de dentifrice ;
- Emballages de sachets de café/thé ;
- Capsules de café ;
- Feuille aluminium alimentaire ;
- Bougies chauffe-plat, languette en aluminium.

EMBALLAGE EN ACIER :
- Couvercles des bocaux et boites de conserve.

Liste plus détaillée des déchets dont les catégories sont refusées :

- Les déchets putrescibles, pestilentiels,
- Les déchets radioactifs,
- Les déchets de soins médicaux et corporels,
- Les déchets chimiques ou explosifs,
- Les cols de bouteille en verre avec bouchons métalliques,
- Les différents aciers,
- Les piles et accumulateurs.
- Objets autres matériaux

CONTACT
SYDEVOM de Haute-Provence
ZAE Espace Bléone, Avenue Paul Delaye
04510 AIGLUN
04 92 36 08 52
sydevom-com@wanadoo.fr
http://www.sydevom04.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE PEIPIN

COORDONNÉS

Téléphone :
04 92 62 44 17

Courriel :
mairie@peipin.fr

Adresse :
4 Rue des Écoles, 04200 PEIPIN

Astreinte Élus :
06 80 95 95 55
(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :
10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :
9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :
9h à 12h

facebook
Commune de Peipin

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2018

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira aux dates suivantes, à 19 h dans la salle du Conseil municipal de l'ancienne mairie :

- Mardi 21 août 2018
- Mardi 25 septembre 2018
- Mardi 30 octobre 2018

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

BIBLIOTHÈQUE Paul Surtel

Lundi et mardi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi matin : 10h à 12h30

Fermeture estivale du 30 juin au 22 juillet

SERVICE URBANISME UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

À la suite d'un grand nombre de demandes concernant l'instruction du droit du sol de la commune et pour un meilleur accueil, les administrés et les entreprises sont reçus uniquement sur rendez-vous depuis le 1er janvier 2018.

Pour prendre rendez-vous, nous vous invitons à contacter notre urbaniste, Mme PÉRICAUD :

LUNDI - MARDI - JEUDI

Téléphone : 04 92 62 54 22

Courriel : nilsy.pericaud@peipin.fr

Nous vous remercions de votre compréhension.

À VOS AGENDAS

- **PORTES DU JABRON** - Concert > **8 juillet**
- **ACCUEIL DE LOISIRS - Été > 9 juillet au 3 août**
- **CLUB DE L'ÂGE D'OR** - Restaurant > **14 juillet**
- **TRAVAUX GRAND RUE** Rte Coupée > **2 au 19 août**
- **COMITÉ DES FÊTES** - Fête votive > 10-11-12 août
- **PORTES DU JABRON** - Grand méchoui > **15 août**
- **CLUB DE L'ÂGE D'OR** - Paella > **18 août**
- **COMITÉ DES FÊTES** - Vide grenier > **2 sept.**
- **UTL** - Journée Portes ouvertes > **12 sept.**

TOUT PEIPIN SUR peipin.fr

(Mise à jour hebdomadaire)

Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr

Très régulièrement mis à jour, le site vous permet de retrouver toute l'actualité communale : informations générales et pratiques, manifestations, numéros utiles, procès verbaux des Conseils municipaux et communautaires, règlement d'urbanisme, annonces, démarches, revue de presse, etc. Vous pouvez également y lire (et télécharger) tous les numéros du bulletin municipal.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin
Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin
Création, mise en page, retouche photo : Julien Bournet
Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.